

Service des ressources matérielles

CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Version finale approuvée par le Comité de soutien à la mission le 11 janvier 2012 et par le Conseil des commissaires à la séance de travail du 24 janvier 2012.

PRÉAMBULE

Le développement durable a pour objectif de concilier les aspects économique, social et environnemental du développement des activités humaines afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures, à répondre à leurs besoins.

Un cadre de référence sur le développement durable permet d'encadrer des besoins humains (matériels, santé, sécurité et éducatifs) dans une perspective d'éthique intragénérationnelle, intergénérationnelle et des plus démunis.

I OBJET

Le présent cadre de référence fait appel à la responsabilité personnelle et collective des membres et partenaires de notre organisation, où chacun intègre le respect de la vie dans sa diversité, l'éthique environnementale et l'éducation relative à l'environnement. Il vise également à reconnaître :

- Que la préservation de l'environnement et des ressources est indispensable à la survie de toute société :
- Qu'il faut partager avec toute l'humanité la qualité de notre environnement, la protection des écosystèmes et le patrimoine que nous léguerons aux générations futures;
- Que la Commission scolaire doit agir en partenariat avec les autres acteurs de la communauté qu'elle dessert;
- Que l'éducation représente le principal moyen de conscientisation, de mobilisation, de transformation sociale et de développement de la citoyenneté permettant d'harmoniser les relations entre les êtres humains et leur environnement dans la perspective d'un développement social responsable;
- Que les jeunes sont des acteurs à part entière du présent et du futur et qu'ils sont capables de relever des défis relatifs à la surconsommation, à la protection de l'environnement et au développement durable et qu'ils sont sensibles aux différences entre les êtres humains;
- L'importance du rôle d'influence des adultes (élus, membres du personnel, parents) pour la réalisation de la mission éducative de notre Commission scolaire ;

 L'implication de plusieurs établissements de la Commission scolaire dans le réseau « Établissements verts Brundtland » et autres organismes poursuivant les mêmes objectifs.

Dans ce contexte, la Commission scolaire des Patriotes s'engage :

- À être cohérente avec le message éducatif qu'elle véhicule en se comportant comme un citoyen corporatif responsable donnant l'exemple d'une saine gestion environnementale;
- À poser des actions significatives dans le but de contribuer à un environnement viable dans une perspective de développement durable ;
- À fournir les ressources et l'expertise nécessaires à la mise en œuvre du cadre de référence sur le développement durable ;
- À maintenir un environnement de qualité dans ses unités administratives.

2 PLAN STRATÉGIQUE : VISION ET VALEURS

Les valeurs du cadre de référence sur le développement durable font référence directement au Plan stratégique de la Commission scolaire.

3 OBJECTIFS

Trois objectifs soutiennent le principe du développement durable, ainsi le cadre de référence doit s'articuler autour des pôles suivants :

- Éducation et formation.
- Sensibilisation,
- Gestion.

Les différentes pratiques et activités de la Commission scolaire des Patriotes devront tendre vers l'atteinte des éléments qui composent ces différents objectifs.

3.1 OBJECTIFS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION

- 3.1.1 Favoriser chez les élèves le développement de connaissances, d'attitudes et d'habiletés fidèles à l'esprit de développement durable dans une perspective d'engagement communautaire.
- 3.1.2 Initier, chez le personnel et les élèves, le développement de comportements civiques et écologiques pour un avenir viable et une société différente.
- 3.1.3 Éduquer les élèves et le personnel aux différentes problématiques reliées à l'environnement, aux solutions et aux actions à entreprendre ainsi qu'aux outils et techniques disponibles permettant le développement de nouvelles habitudes tout en favorisant l'engagement communautaire.

3.2 OBJECTIFS DE SENSIBILISATION

- 3.2.1 Susciter, soutenir et reconnaître les initiatives locales de développement durable.
- 3.2.2 Favoriser la participation de la Commission scolaire aux activités liées au développement durable mises sur pied par les autres organismes et gouvernements.
- 3.2.3 Établir des partenariats avec d'autres organismes du territoire prônant le développement durable.

3.3 OBJECTIFS DE GESTION

- 3.3.1 Intégrer les principes du cadre de référence sur le développement durable à la gestion des opérations courantes de la Commission scolaire en développant une gestion environnementale éco-efficiente dans les domaines suivants :
 - A. Gestion des achats
 - B. Gestion des biens
 - C. Gestion des matières résiduelles
 - D. Gestion du parc immobilier
 - E. Gestion des produits d'entretien
 - F. Gestion de l'eau
 - G. Gestion du transport
 - H. Gestion des travaux de construction, rénovation et déconstruction
 - I. Gestion de l'énergie
 - J. Gestion des matières dangereuses

4 CHAMPS D'APPLICATION

Le cadre de référence sur le développement durable s'applique à toutes les unités administratives de la Commission scolaire des Patriotes. Les élèves, le personnel, les membres du Conseil des commissaires, les parents, les bénévoles et les locataires y sont assujettis.

5 RESPONSABILITÉS

Le Conseil des commissaires :

• Inviter les conseils d'établissement à promouvoir le cadre de référence dans leur projet éducatif.

La Direction générale :

• Faire la promotion du développement durable au sein des unités administratives de la Commission scolaire ;

La direction du Service des ressources matérielles :

- Diffuser ce cadre de référence ;
- Développer graduellement des mesures corporatives facilitant la mise en application de ce cadre de référence.

La direction du Service des ressources éducatives (formation générale des jeunes, éducation des adultes et formation professionnelle) :

• Promouvoir des activités d'éducation à l'environnement dans les pratiques pédagogiques.

Les directions des unités administratives :

• Promouvoir l'application du cadre de référence au sein de leur unité.

6 CONCLUSION

Ce cadre de référence sur le développement durable a pour objectif d'implanter cette valeur dans la culture organisationnelle de la Commission scolaire des Patriotes, tout en apportant des balises aux gestes et aux activités qui peuvent être réalisés. Les directions d'établissement et de Service peuvent ainsi compter sur un guide qui saura les inspirer et les encadrer pour le bien-être de tous les membres du personnel.

Annexe A - Définitions

Environnement:

Milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, la terre, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations. (ISO 14001)

Éco-efficient :

Le concept d'éco-efficience a été inventé par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable dans le contexte du Sommet de la Terre en 1992. Ce type de gestion consiste à réduire la consommation de ressources et les émissions de substances toxiques et augmenter le recyclage, ainsi qu'à rehausser la qualité des biens et services produits pour répondre aux besoins des êtres humains.

Établissement vert Brundtland (EVB) :

Établissement où l'on pense globalement et où l'on agit localement pour favoriser un avenir viable en valorisant l'engagement des jeunes et des adultes à poser des gestes concrets pour la construction d'un monde plus écologique. Le réseau des EVB a été créé par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Ressources:

Ensemble des potentialités offertes par l'environnement naturel dont dispose l'être humain et qui lui permettent de produire des biens et services. Il existe deux (2) principales ressources :

- Ressources renouvelables : ressources dont on peut profiter continuellement si on les exploite adéquatement.
- Ressources non renouvelables : ressources qui ne peuvent se régénérer pendant un cycle de vie humaine.

(L'Encyclopédie Canadienne HISTORICA)